

Fédération du baseball amateur du Québec Inc.



**RAPPORT ANNUEL**  
**30 mars 2014**

**Notre mission**

Créer les conditions idéales pour la pratique du baseball et l'acquisition de saines habitudes de vie par le moyen de programmes qui encouragent la participation active, le plaisir de jouer et aussi le développement de l'excellence.



## Rapport annuel Table des matières

---

Rapport du Président	M. Jean Boulais	3
Rapport du Vice-président, responsable des finances	M. Steve Duchesneau	5
Rapport du Président du Comité provincial des arbitres	M. Éric Gauthier	7
Rapport du Président du Comité provincial du baseball féminin	Mme Lucie Fontaine	8
Rapport du Président du Comité provincial des entraîneurs	M. Marc Vadboncoeur	10
Rapport du Président du Comité provincial des marqueurs	M. Nicolas Fortier	11
Rapport financier annuel au 31 décembre 2013		12



## Rapport du Président Monsieur Jean Boulais

---

Je voudrais souhaiter la bienvenue à tous ceux et celles qui se sont déplacés pour cette assemblée générale annuelle de Baseball Québec.

L'année 2013 a été une autre année exceptionnelle pour Baseball Québec, alors que nous avons continué notre progression en enregistrant une augmentation de notre membership de 3.42%, ce qui représente une augmentation totale de 26.8% depuis les six dernières années. Avec 24 829 joueurs en 2013, je suis certain que nous dépasserons le cap des 25 000 joueurs en 2014.

Mais il ne faut surtout pas nous asseoir sur nos lauriers. Les six dernières années d'augmentation sont le résultat d'un effort constant à développer notre sport, à le rendre accessible à tous, à rendre Baseball Québec un incontournable lorsqu'on parle de baseball au Québec. Nous devons donc continuer à **saisir le moment**, à relever les défis, à croire à tous les niveaux.

En 2013, nous avons lancé une campagne de sensibilisation sur les réseaux sociaux avec la production de la vidéo « Attrapez la fièvre » montrant de jeunes joueurs et joueuses pratiquant leur sport favori lors du tournoi d'hiver de Laval. La visibilité que Baseball Québec a eue dans les médias traditionnels suite à la parution de cette vidéo, a été incroyable.

Nous récidivons cette année avec une campagne nationale d'inscription durant tout le mois de mars, associé au site internet <http://www.saisirlemoment.com>, afin de recruter à la grandeur du Québec de nouveaux membres et de leur faire connaître ce qu'est le baseball.

Le recrutement est une chose, la rétention en est une autre.

Malgré le travail que vous avez accompli au cours des dernières années, la rétention de nos joueurs est notre plus grand défi. Nous devons faire en sorte que nos nouveaux joueurs quel que soit leur âge reviennent l'année suivante. Et pour réussir ce défi, cela prend des entraîneurs formés, compétents et communicateurs qui donneront aux jeunes joueurs la passion de leur sport, la passion du baseball. Le comité provincial des entraîneurs continue à développer des outils pour faciliter la tâche des nouveaux entraîneurs, pour les guider dans leur enseignement. **UN ENTRAINEUR QUI A DU PLAISIR EST UN ENTRAINEUR QUI S'AMUSE AVEC SES JOUEURS.** Travaillons tous ensemble pour améliorer l'environnement de travail de nos entraîneurs.

Baseball Québec a deux rôles différents et complémentaires à jouer auprès de nos jeunes.

Nous devons leur donner un environnement serein qui leur permettra de faire l'apprentissage d'une activité physique, d'acquérir de saines habitudes de vie et d'avoir du plaisir. Si nous réussissons à atteindre ces objectifs, nous pourrions dire mission accomplie que le jeune joue une, deux ou vingt ans de baseball. Cet environnement n'est pas seulement pour les joueuses et les joueurs, il l'est aussi pour nos jeunes arbitres et marqueurs qui tout comme les joueurs font l'apprentissage d'un sport pas toujours facile à maîtriser. N'acceptons pas qu'un jeune fasse l'objet de harcèlement verbal, ramenons à l'ordre les délinquants!

Notre sport doit aussi être inclusif. Baseball Canada, de concert avec les Petites Liges du Canada, a lancé le programme Baseball Challengeur qui s'adresse à une clientèle souffrant de handicaps cognitifs ou physiques. En 2014, nous devons mettre sur pied un comité qui regroupera les 3 programmes existants au Québec et qui introduira ce programme dans d'autres environnements.

Nous devons aussi voir à accompagner les athlètes dans leur poursuite de l'excellence. Au cours des dernières années, le paysage a grandement changé. Nous avons plus de programmes sport-études au secondaire et au collégial, nous avons plus de joueurs qu'auparavant dans leur cheminement. Est-ce que notre approche est la plus optimale possible? Comment pouvons-nous faire de notre excellence, un système encore mieux intégré répondant aux besoins de nos athlètes? Nous sommes à la croisée des chemins, nous devons nous remettre en question. Nous entreprendrons donc au cours des prochains mois une consultation visant à établir nos objectifs et notre vision de l'excellence pour les prochaines années.

Les défis auxquels fait face votre Fédération sont de plus en plus variés et requièrent une expertise plus pointue au niveau de votre conseil d'administration. C'est pour cela que nous vous proposons aujourd'hui des modifications aux règlements généraux de la corporation, introduisant le concept de membre coopté au sein du conseil d'administration. Ceci nous donnera la flexibilité de recruter des gens qui ont à cœur le baseball et qui peuvent répondre à nos besoins de l'heure.

Nous avons accompli beaucoup de chemin au cours des dernières années, mais notre voyage n'est pas terminé. Nous devons continuer à être créatif et visionnaire et non dépensé nos énergies sur du réchauffé.

Si nous avons du succès, si nous progressons, c'est le résultat du travail acharné de vous tous.

Merci à tous les présidents de région, aux membres des conseils d'administration régionaux, aux présidents d'association et à leur comité de direction. Merci aux centaines de bénévoles qui œuvrent dans les régions et dans les associations. Merci aux présidents et aux membres des différents comités provinciaux (arbitre, entraîneur, féminin et marqueur). Merci aux dirigeants des ligues.

Merci aux parents qui nous font confiance.

Merci à nos employés à qui nous confions le bon fonctionnement de nos programmes et l'administration de la Fédération. Nous ne vous le disons pas assez souvent, mais votre dévouement à la tâche est très apprécié.

Merci à tous nos partenaires qui continuent à nous faire confiance depuis des années.

Pour terminer, j'aimerais remercier sans équivoque le travail incroyable de mes collègues du conseil d'administration. Je vous lève mon chapeau pour votre dévouement et les longues heures de travail que vous consacrez à vos dossiers respectifs. Merci pour votre soutien et merci de continuer votre excellent travail. Sans vous, le train ne serait pas en ce moment à pleine vitesse.

Je souhaite à tous une excellente saison 2014 et au plaisir de se revoir prochainement sur un terrain.

*Jean Boulais*



## Rapport du vice-président, responsable des finances

**Monsieur Steve Duchesneau**

---

Au nom du conseil d'administration, c'est avec des sentiments partagés que je vous présente les résultats financiers de votre Fédération pour l'année 2013.

Bien que j'en sois à ma septième année au sein du Conseil d'Administration, ce n'est qu'en 2013 que j'ai accepté de devenir le trésorier de la corporation. Une nouvelle aventure qui débutera sur les chapeaux de roues puisque dès le départ, la corporation fût l'objet d'une vérification de la part de Revenu-Québec.

Suite à une mauvaise interprétation des lois fiscales qui perdure depuis le tout début de la création des lois relatives aux TPS et TVQ, nous avons fait l'objet d'un avis de cotisation concernant certains services rendus, et ce, pour les quatre dernières années.

Puisque la majorité des services avaient déjà été rendus, il était donc impossible de percevoir les taxes sur ceux-ci et nous avons donc dû faire les versements à même nos surplus accumulés. Cet exercice a eu pour effet négatif de diminuer considérablement notre flux de trésorerie tellement précieux, spécialement durant la saison hivernale où les revenus de la Fédération sont moindres.

Pour l'année 2013, c'est la somme de 125,580.74 \$ qui fût payée en TPS/TVQ aux autorités gouvernementales, sans même que ces sommes ne soient perçues directement lors des ventes. Cette somme se détaille comme suit :

- Fonctionnement : 106,237.13 \$
- Développement régional – Tournoi : 7,689.21 \$
- Entraîneurs – Formations : 5,959.46 \$
- Entraîneurs – Convention : 5,694.34 \$

En début d'année, nous avons présenté un budget déficitaire de l'ordre de 88,078.17 \$ au niveau des opérations régulières de la Fédération. Le conseil d'administration avait, à ce moment-là, déterminé de réinvestir une portion du surplus accumulé dans des projets spéciaux de marketing, tels le Caravane Baseball Québec, la production d'une vidéo promotionnelle et la mise en œuvre d'un plan de communication.

Je suis heureux de vous rapporter que, grâce aux efforts soutenus de contrôle des dépenses, et tout en étant créatifs pour établir de nouvelles sources de revenus, nous avons terminé l'année avec un déficit de 101,927.00 \$ au niveau des opérations régulières. Si on peut se réjouir devant de tels résultats, c'est bien entendu grâce au fait que nous avons dû verser les sommes ci-haut mentionnées en TPS/TVQ.

L'Académie de baseball du Canada a fait un déficit de 24,501.00 \$, montant qui s'explique par des dépenses associées au projet de centre national d'entraînement.

Finalement, les ligues de développement de Baseball Québec qui regroupent le Midget AAA et les Ailes du Québec ont fait un déficit de 7,281.00 \$ en 2013, déficit qui est conforme aux prévisions budgétaires initiales. La cotisation des joueurs est encore une fois au cœur des débats et des enjeux liés à ce programme de développement.

La structure financière de nos corporations liées au programme d'excellence (Académie de Baseball Canada et Ligues de Développement de Baseball Québec) fera l'objet d'une révision exhaustive au cours des prochains mois. Il faudra faire preuve de créativité afin de faire les bons choix pour la survie de ces programmes d'excellence.

Dans l'ensemble, nous devons continuer de trouver de nouvelles sources de revenus pour assurer la stabilité financière de votre Fédération. Parmi les options intéressantes qui s'offrent à nous, nous devons inévitablement privilégier les outils du Fonds « Placement Sport » afin de nous permettre de continuer à entrevoir l'avenir avec optimisme, de croire en nos rêves et de pouvoir concrètement les réaliser. Je profite de l'occasion pour féliciter et remercier tous les bénévoles qui s'impliquent auprès de la Fédération. Merci également à l'ensemble du personnel qui s'affaire chaque jour à nos bureaux administratifs dans le but de faire élever notre Fédération au rang des meilleures.

*Steve Duchesneau*



## Rapport du président du comité provincial des arbitres Monsieur Éric Gauthier

---

Cette année se conclut sur de nombreux changements. Entre la fin du développement des modules de formation en mars 2013 et le stage de formateurs d'arbitres qui vient de se dérouler au début du mois de mars 2014, il y a eu le recrutement de deux nouveaux membres au sein du CPA pour remplacer ceux qui nous ont quittés, la création du module de formation Atome, la mise à jour de l'affiche et du dépliant promotionnel ainsi que le maintien de notre présence auprès de nos arbitres par l'entremise des outils technologiques.

Tout d'abord, la fin du développement des modules de formation signifie le début de la révision et de l'amélioration de ceux-ci. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux outils plus efficaces dans l'enseignement des rudiments de l'arbitrage. D'ailleurs, nous surveillons les changements au sein de Baseball Canada en ce qui a trait à l'arbitrage afin d'éviter de faire le travail en double dans ce dossier.

De plus, notre partenariat avec le Comité provincial des arbitres de l'Ontario nous permet, entre autres, une fois de plus, d'unir nos ressources pour le développement de l'arbitrage. L'examen de niveau 3 en ligne, la venue d'un maître formateur lors de notre stage de formateurs et l'échange d'arbitres prévu lors du Challenge Mizuno et l'Ontario Cup en sont des exemples.

Ensuite, nous devons être attentifs à l'encadrement de nos régions. Au cours des 12 derniers mois, seulement 2 régions n'ont pas changé de représentant d'arbitres. Dans certains cas, le représentant sortant demeure impliqué de près, mais, dans les autres cas, ceux-ci sont laissés à eux-mêmes. Pour ce faire, chaque région aura son parrain pour l'aider dans ses tâches.

Finalement, nous avons déjà commencé notre travail pour l'an prochain. En effet, au début de 2015, le Comité provincial des arbitres tiendra un colloque de formateurs. Cet évènement, qui a été reporté une fois de plus cette année, joue un rôle important dans la qualité de l'arbitrage puisque ce sont ces formateurs qui enseignent notre programme de formation. De plus, 2015 marquera le retour du stage interrégional de niveau 3. Ce stage fut grandement apprécié lors de sa première édition en 2012. L'uniformisation de l'arbitrage au Québec passe par ce type d'activités.

Nous espérons que tous ces projets vous emballeront et favoriseront la participation active des différentes régions du Québec.

Bonne saison et au plaisir de vous croiser sur un terrain de baseball!

*Éric Gauthier*



## Rapport du président du comité provincial du baseball féminin Madame Lucie Fontaine

---

Bonjour à toutes et à tous!

Il n'y a pas d'erreur de grammaire dans ce bonjour, puisque dans ce mot, le féminin l'emporte sur le masculin.

La saison 2013 du baseball féminin a été, somme toute, une année de stabilisation. Nous avons conservé nos acquis du côté membership et nos équipes provinciales ont maintenu leur place dans le top 3 canadien.

2014 s'annonce comme étant une saison de nouveautés. Une promotion a été lancée, il y a quelques semaines, auprès des associations pour les encourager à former des équipes atomes féminines 6 contre 6. Déjà l'engouement se fait sentir, des défis sont lancés par des associations aux autres associations à savoir laquelle aura le plus d'équipes cette saison. Ce qui laisse présager que nous verrons beaucoup de p'tites filles sur les terrains.

Des camps sont mis sur pied dans plusieurs régions du Québec exclusivement pour les filles. Des projets pour regrouper les filles le plus souvent possible par le biais de pratiques et de parties hors concours dans les régions ainsi qu'entre régions sont sur les tables de travail.

Fort, de nos performances des années antérieures sur la scène canadienne et ayant de plus en plus de joueuses désirant se faire une place, les équipes provinciales féminines Bantam et 17 ans et plus passeront de 1 à 2 équipes chacune. La relève est assurée et sans aucun doute que nos filles reviendront une fois de plus des championnats canadiens médailles au cou.

Tout au long de la saison, des événements auront lieu pour nos joueuses.

Avril/Mai : Les camps de sélection des équipes provinciales

31 mai : Journée provinciale du Baseball Féminin, Québec

1<sup>er</sup> au 3 août : Championnats provinciaux féminins Pee Wee/Bantam, Montréal

20 au 24 août : Championnat canadien Bantam Féminin, Saguenay

Aussi des pourparlers sont présentement en cours pour la tenue de 2 Festivals Atome Féminin ainsi qu'une journée provinciale de fin de saison.

Il n'est donc pas faux de dire qu'un vent de nouveauté souffle sur le baseball féminin.

En terminant, je ne peux passer sous silence le travail et le dynamisme exceptionnel des membres du comité provincial féminin, Sonya Plamondon, Lise Déry, Paul Gaudet, Marc Therrien et Dominic Dinelle ainsi que des représentantes et représentants du baseball féminin de chacune des régions. C'est grâce à elles et à eux que « Le Baseball, c'est aussi pour les Filles » n'est plus seulement un slogan, mais une réalité.

Bonne saison 2014 et au plaisir de vous croiser autour d'un terrain en forme de diamant.

**PRÉVISION MÉTÉO BASEBALL**  
 Par Lucie Fontaine,  
 présidente comité provincial baseball féminin.

**Une masse d'air chaud fera son entrée progressivement dans les semaines à venir, pour devenir stable début de mai, en même temps que le début de la saison de baseball, sur l'ensemble du Québec.**

**Cette masse amènera avec elle un nouveau phénomène. Une éclosion de jeunes filles envahiront les terrains en forme de diamant sur toutes les régions du Québec.**



SONYA PLAMONDON  
MONTAGE PHOTOS SPLAM

*Lucie Fontaine*



## Rapport du président du comité provincial des entraîneurs Monsieur Marc Vadboncoeur

---

Changer les mentalités.

Le comité des entraîneurs travaille constamment pour trouver de nouvelles idées pour améliorer notre sport et l'amélioration de notre sport passe indéniablement par l'amélioration de nos entraîneurs. La venue de la « **Grille d'Acquisition au Niveau Technique** » que nous avons mise à la disposition de tous les entraîneurs en 2013 est la première étape pour donner des outils aux entraîneurs. Cette Grille permet aux entraîneurs de piger dans une foule d'éléments techniques afin de mieux préparer leur saison et leur pratique. Cette grille sera encore active et renouvelée en 2014.

Une autre innovation prendra le jour et c'est la mise en service du « **Guide de l'entraîneur** » qui sera disponible sur le site Internet dans la section Entraîneur de Baseball Québec dès avril 2014. Ce guide permettra aux entraîneurs, qui en sont à leur début, de leur donner des trucs de base pour bien amorcer leur saison, tel qu'un ordre du jour de la rencontre avec les parents, en passant par comment remplir une feuille d'alignement (« line up »), comment s'inscrire à un tournoi, une procédure typique d'avant match, où trouver et en quoi consiste les livres de règlements, etc.

Le comité met en œuvre un projet pilote qui changera la façon dont le baseball est perçu. Chaque région sera conviée à participer au projet pilote : « **Défi 45 secondes** ».. Fini le traînage de pieds, il s'agit tout simplement de faire en sorte qu'entre le dernier retrait de la manche et le premier lancer de l'autre manche il ne s'écoule que 45 secondes bien comptés ! Quels en seront les effets? Premièrement, tous les joueurs n'auront d'autre choix que de courir pour le changement de la défensive au bâton et vice versa. Deuxièmement, le premier frappeur de la manche devra être prêt, il devra donc avoir préalablement rangé son casque, son gant de frappeur pour ne pas les chercher, enfiler le tout, avoir pris des élans préparatoires et avoir les deux pieds dans la boîte du frappeur en attendant le lancer du lanceur, et ce, en 45 secondes. Troisièmement, que dire des joueurs retournant à la défensive, il est fort à parier qu'ils rangeront leur gant et leur casquette pour qu'ils puissent retourner au terrain rapidement. Évidemment le receveur ; et bien dorénavant, au lieu de prendre 2 minutes pour s'habiller, il aura à sa disposition 45 secondes. Que dire des arbitres, malheureusement pour eux fini de longues conversations avec la jolie marqueuse ! Eux également seront mis à contribution. À la fin de l'année, chaque représentant des entraîneurs qui auront obligatoirement assisté à ce match dans leur région respective devront donner un compte rendu. Nous verrons alors comment appliquer ce projet pour la saison 2015.

Finalement, le programme « **Entraîneur-chef** » se poursuivra en force sous une forme différente et plus accessible, le but est de faire en sorte que ce programme soit offert dans chaque région en 2014.

La contribution de tous les représentants des entraîneurs, de tous les présidents de région et de tous les intervenants du baseball au Québec sera nécessaire pour la réussite de ce tout nouveau programme.

J'en profite pour remercier l'excellent travail des représentants régionaux ainsi que l'apport de plus en plus important de M. Yannick Desjardins au sein du comité des entraîneurs.

Bonne saison !

*Marc Vadboncoeur*



**Rapport du président du comité provincial des marqueurs**  
**Monsieur Nicolas Fortier**

---

Aucun rapport n'a été soumis.

**FÉDÉRATION DU BASEBALL AMATEUR  
DU QUÉBEC INC.**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**31 décembre 2013**

**FÉDÉRATION DU BASEBALL AMATEUR DU QUÉBEC INC.**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**31 décembre 2013**

**Table des matières**

	<b>Page</b>
<b>Rapport du vérificateur</b>	<b>1</b>
<b>États financiers</b>	
<b>Bilan</b>	<b>2</b>
<b>Évolution de l'actif net</b>	<b>3</b>
<b>Produits et charges - Opérations régulières</b>	<b>4</b>
<b>Produits et charges - Académie de Baseball Canada</b>	<b>5</b>
<b>Produits et charges - Les Ligues de Développement         de Baseball Québec</b>	<b>6</b>
<b>Flux de trésorerie</b>	<b>7</b>
<b>Notes complémentaires</b>	<b>8 à 11</b>
<b>Renseignements complémentaires</b>	<b>12 à 17</b>

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux administrateurs de  
Fédération du Baseball Amateur du Québec Inc.

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de Fédération du Baseball Amateur du Québec Inc., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2013, les états des résultats – opérations régulières, des résultats – Académie de Baseball Canada, des résultats – Les Ligues de Développement de Baseball Québec, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

**J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.**

***Fondement de l'opinion avec réserve***

**Comme c'est le cas dans de nombreux organismes similaires la Fédération du Baseball Amateur du Québec Inc. tire une partie importante de ses produits de contributions de membres, cotisations et autres revenus dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, ma vérification de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la Fédération et je n'ai pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012, de l'actif à court terme au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, et des actifs nets aux 1<sup>er</sup> janvier et 31 décembre 2013 et 2012. J'ai exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.**

***Opinion avec réserve***

**À mon avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération du Baseball Amateur du Québec Inc. au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.**

**Denis Masse, CPA auditeur, CA**

**Ville d'Anjou,**

**Le 12 mars 2014.**

**BILAN**

31 décembre 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	331 081 \$	98 151 \$
Dépôts à terme	130 923	427 151
Débiteurs	74 205	121 904
Stocks	58 023	46 199
Charges imputables au prochain exercice	<u>61 193</u>	<u>75 821</u>
	655 425	769 226
<b>IMMOBILISATIONS (note 3)</b>	<b>15 521</b>	<b>17 434</b>
<b>ENCAISSE RÉSERVÉE (note 4)</b>	<u><b>15 439</b></u>	<u><b>42 441</b></u>
	<u><b>686 385 \$</b></u>	<u><b>829 101 \$</b></u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Fournisseurs et charges à payer	131 688 \$	90 610 \$
Dépôts (note 5)	36 525	38 050
Revenus perçus d'avance (note 6)	101 120	118 997
Subventions reportées (note 7)	<u>66 200</u>	<u>96 883</u>
	<u>335 533</u>	<u>344 540</u>
<b>ACTIF NET</b>		
<b>ACTIF NET NON AFFECTÉ</b>	<u><b>350 852</b></u>	<u><b>484 561</b></u>
	<u><b>686 385 \$</b></u>	<u><b>829 101 \$</b></u>
<b>POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>		
....., administrateur		
....., administrateur		

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 décembre 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>OPÉRATIONS RÉGULIÈRES</b>		
Solde au début de l'exercice	373 655 \$	357 234 \$
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges de l'exercice	<u>(101 927)</u>	<u>16 421</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>271 728 \$</u>	<u>373 655 \$</u>
<b>ACADÉMIE DE BASEBALL CANADA</b>		
Solde au début de l'exercice	30 797 \$	80 536 \$
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges	<u>(24 501)</u>	<u>(49 739)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>6 296 \$</u>	<u>30 797 \$</u>
<b>LES LIGUES DE DÉVELOPPEMENT DE BASEBALL QUÉBEC</b>		
Solde au début de l'exercice	80 109 \$	72 962 \$
Excédent des produits sur les charges	<u>(7 281)</u>	<u>7 147</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>72 828 \$</u>	<u>80 109 \$</u>
<b>TOTAL</b>		
Solde au début de l'exercice	484 561 \$	510 732 \$
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges	<u>(133 709)</u>	<u>(26 171)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>350 852 \$</u>	<u>484 561 \$</u>

## RÉSULTATS - OPÉRATIONS RÉGULIÈRES

Exercice terminé le 31 décembre 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>PRODUITS</b>		
Fonctionnement (Annexe A)	128 386 \$	201 919 \$
Championnat Canadien et excellence (Annexe B)	257 580	264 559
Développement régional (Annexe C)	613 331	617 293
Comité des arbitres (Annexe D)	78 421	89 339
Comité des entraîneurs (Annexe E)	116 937	102 406
Comité des marqueurs (Annexe F)	48 223	36 376
Championnats provinciaux (Annexe G)	128 459	104 060
Marketing et communications (Annexe H)	72 286	43 649
Placements sports (Annexe I)	50	9 448
Midget espoir (Annexe J)	-	131 242
Arbitres Excellence (Annexe K)	<u>28 813</u>	<u>26 611</u>
	<u>1 472 486</u>	<u>1 626 902</u>
<b>CHARGES</b>		
Fonctionnement (Annexe A)	364 100	303 508
Championnat Canadien et excellence (Annexe B)	302 649	266 544
Développement régional (Annexe C)	442 343	423 956
Comité des arbitres (Annexe D)	71 387	86 102
Comité des entraîneurs (Annexe E)	126 768	124 464
Comité des marqueurs (Annexe F)	46 090	38 507
Championnats provinciaux (Annexe G)	107 854	101 015
Marketing et communications (Annexe H)	84 359	99 026
Placements sports (Annexe I)	50	9 448
Midget espoir (Annexe J)	-	131 300
Arbitres Excellence (Annexe K)	<u>28 813</u>	<u>26 611</u>
	<u>1 574 413</u>	<u>1 610 481</u>
<b>EXCEDENT DES (CHARGES SUR LES PRODUITS)</b>		
<b>PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>(101 927) \$</u>	<u>16 421 \$</u>

## RÉSULTATS - ACADEMIE DE BASEBALL CANADA

Exercice terminé le 31 décembre 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions - MELS	82 519 \$	70 680 \$
Opérations	138 549	147 578
Commandites	1 500	4 500
Commandites matérielles	<u>6 475</u>	<u>6 784</u>
	<u>229 043</u>	<u>229 542</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	111 281	101 483
Transport et communication	29 519	37 872
Services professionnels	43 878	73 341
Location, nourriture et hébergement	45 837	47 413
Fournitures et approvisionnement	16 554	12 388
Commandites matérielles	<u>6 475</u>	<u>6 784</u>
	<u>253 544</u>	<u>279 281</u>
<b>EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS</b>	<u><u>(24 501) \$</u></u>	<u><u>(49 739) \$</u></u>

## RÉSULTATS - LES LIGUES DE DÉVELOPPEMENT DE BASEBALL QUÉBEC

Exercice terminé le 31 décembre 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions MELS	55 054 \$	72 919 \$
Opérations	414 782	441 919
Commandites	2 000	2 000
Commandites matérielles	3 855	14 474
	<u>475 691</u>	<u>531 312</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	68 304	66 557
Transport et communication	111 869	121 560
Services professionnels	110 824	150 865
Location, nourriture et hébergement	95 118	87 801
Fournitures et approvisionnement	86 652	75 608
Commandites matérielles	3 855	14 474
Allocation Athlètes	6 350	7 300
	<u>482 972</u>	<u>524 165</u>
<b>EXCÉDENT DES (CHARGES SUR LES PRODUITS)</b>		
<b>PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>(7 281) \$</u>	<u>7 147 \$</u>

## FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits) de l'exercice		
Opérations régulières	(101 927) \$	16 421 \$
Académie de Baseball Canada	(24 501)	(49 739)
Les Ligues de Développement de Baseball Québec	<u>(7 281)</u>	<u>7 147</u>
	(133 709)	(26 171)
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement - immobilisations	<u>4 463</u>	<u>4 995</u>
	(129 246)	(21 176)
Variation nette des éléments hors caisses du fonds de roulement	<u>41 496</u>	<u>(61 106)</u>
	<u>(87 750)</u>	<u>(82 282)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisation	(2 550)	(1 487)
Diminution (augmentation) dépôts à terme	296 228	45 130
Diminution (augmentation) encaisse réservée	<u>27 002</u>	<u>36 399</u>
	<u>320 680</u>	<u>80 042</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>232 930</b>	<b>(2 240)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u><b>98 151</b></u>	<u><b>100 391</b></u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u><u><b>331 081 \$</b></u></u>	<u><u><b>98 151 \$</b></u></u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>		
Encaisse	<u><u><b>331 081 \$</b></u></u>	<u><u><b>98 151 \$</b></u></u>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2013

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération est incorporée en vertu de la 3<sup>ème</sup> Partie de la Loi des compagnies du Québec. La Fédération est exemptée des impôts sur les bénéfices. Son objectif est de canaliser les efforts des membres afin d'organiser des activités et promouvoir les meilleurs intérêts du baseball amateur au Québec.

Les présents états financiers regroupent également les opérations de

**ACADÉMIE DE BASEBALL CANADA**, incorporée le 1<sup>er</sup> août 1990, aux fins de servir de centre d'entraînement pour les athlètes de niveau national, assurer la formation et le perfectionnement du personnel d'encadrement de haut niveau et stimuler le développement de joueurs et d'équipes afin de leur permettre d'exceller à l'équipe nationale.

**LES LIGUES DE DÉVELOPPEMENT DE BASEBALL QUÉBEC**, incorporée le 6 août 1990, aux fins d'encadrer les ligues de niveau de première classe élite au majeur et Classe AAA au mineur, soutenir l'engagement d'entraîneurs, organiser des stages de formation et contribuer à la représentation du Québec aux divers championnats canadiens.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de l'ICCA et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

#### A) Comptabilisation des produits

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les inscriptions sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2013

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Commandites matérielles**

Lorsqu'il est possible d'en déterminer la juste valeur, les commandites matérielles sont comptabilisées. À ce titre, la Fédération a reçu 94 287 \$ (2012 : 106 127 \$) au cours de l'exercice ; cette somme apparaît sous la rubrique « Commandites matérielles ».

**B) Stocks**

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

**C) Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels indiqués ci-dessous. Elles sont aussi soumises à des tests de dépréciation.

Mobilier et agencement	20%
Matériel informatique	30%

**D) Ventilation des produits et charges**

La Fédération répartit les subventions MELS, salaires et charges sociales et les fournitures et approvisionnement selon des pourcentages établis par la direction.

**E) Apports reçus sous forme de services**

La Fédération ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de la Fédération.

**F) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la Fédération consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2013

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

## G) Évaluation des instruments financiers

La Fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et charges à payer et des dépôts.

	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>Valeur nette 2013</u>	<u>Valeur nette 2012</u>
<b>3. IMMOBILISATIONS</b>				
Mobilier et agencement	136 996 \$	127 803 \$	9 193 \$	11 491 \$
Matériel informatique	<u>62 363</u>	<u>56 035</u>	<u>6 328</u>	<u>5 943</u>
	<u>199 359 \$</u>	<u>183 838 \$</u>	<u>15 521 \$</u>	<u>17 434 \$</u>
<b>4. ENCAISSE RÉSERVÉE</b>			<u>2013</u>	<u>2012</u>
Fonds d'excellence			15 439 \$	34 868 \$
Fonds Transport Canadien Midget			<u>-</u>	<u>7 573</u>
			<u>15 439 \$</u>	<u>42 441 \$</u>
<b>5. DÉPÔTS</b>			<u>2013</u>	<u>2012</u>
Franchises Midget AAA			26 000 \$	26 000 \$
Tournois			<u>10 525</u>	<u>12 050</u>
			<u>36 525 \$</u>	<u>38 050 \$</u>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2013

<b>6. REVENUS PERÇUS D'AVANCE</b>	<u><b>2013</b></u>	<u><b>2012</b></u>
Inscription - Midget AAA	19 428 \$	30 450 \$
Inscription - Académie de Baseball Canada	80 443	83 017
Inscription - Convention entraîneurs	<u>1 249</u>	<u>5 530</u>
	<u><b>101 120 \$</b></u>	<u><b>118 997 \$</b></u>

## 7. SUBVENTIONS REPORTÉES

Subventions destinées à couvrir les charges de fonctionnement

	<u><b>2013</b></u>	<u><b>2012</b></u>
<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>96 883 \$</b>	<b>78 565 \$</b>
<b>MOINS: Montant constaté à titre de produit de l'exercice</b>	<b>(96 883)</b>	<b>(78 565)</b>
<b>PLUS: Montant reçu pour l'exercice suivant</b>	<u><b>66 200</b></u>	<u><b>96 883</b></u>
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u><b>66 200 \$</b></u>	<u><b>96 883 \$</b></u>

## 8. SOMMES ASSUJETTIES À DES RESTRICTIONS

La Fédération reçoit une subvention d'opération du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS); à ce titre, elle s'engage à respecter les normes administratives et budgétaires inhérentes au soutien financier des organismes provinciaux de sport.

Elle reçoit de plus une subvention dans le cadre du programme de soutien au Développement de l'Excellence et des Jeux du Canada et des commandites qui doivent être appliquées à la réalisation de programmes spécifiquement identifiés.

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 décembre 2013

ANNEXE A - FONCTIONNEMENT	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions - MELS	18 852 \$	17 347 \$
Opérations	103 725	157 238
Commandites	500	22 249
Commandites matérielles	<u>5 309</u>	<u>5 085</u>
	<u>128 386</u>	<u>201 919</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	94 283	58 708
Transport et communication	16 854	20 809
Services professionnels	17 877	23 462
Location, nourriture et hébergement	74 944	144 829
Fournitures et approvisionnement	47 245	43 298
Service de dette	4 345	2 322
Commandites matérielles	5 309	5 085
Frais d'administration	98 780	-
Amortissement - Immobilisations	<u>4 463</u>	<u>4 995</u>
	<u>364 100</u>	<u>303 508</u>
<b>EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS</b>	<u>(235 714) \$</u>	<u>(101 589) \$</u>
<b>ANNEXE B - CHAMPIONNAT CANADIEN ET EXCELLENCE</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Subventions - MELS	114 243 \$	59 808 \$
Commandites	7 500	23 100
Commandites matérielles	19 838	7 875
Opérations	<u>115 999</u>	<u>173 776</u>
	<u>257 580</u>	<u>264 559</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	52 762	13 272
Transport et communication	57 233	66 283
Services professionnels	62 831	40 259
Location, nourriture et hébergement	84 419	104 494
Fournitures et approvisionnement	22 066	20 361
Commandites matérielles	19 838	7 875
Allocations régionales	<u>3 500</u>	<u>14 000</u>
	<u>302 649</u>	<u>266 544</u>
<b>EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS</b>	<u>(45 069) \$</u>	<u>(1 985) \$</u>

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**Exercice terminé le 31 décembre 2013**

<b>ANNEXE C - DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL</b>	<b><u>2013</u></b>	<b><u>2012</u></b>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions - MELS	32 677 \$	34 868 \$
Opérations	520 295	522 734
Commandites	20 000	15 000
Commandites matérielles	<u>40 359</u>	<u>44 691</u>
	<b><u>613 331</u></b>	<b><u>617 293</u></b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	162 701	125 778
Transport et communication	14 063	18 881
Services professionnels	77 770	87 495
Location, nourriture et hébergement	5 335	5 573
Fournitures et approvisionnement	72 078	74 489
Commandites matérielles	40 359	44 691
Frais d'administration	7 689	-
Allocations régionales	<u>62 348</u>	<u>67 049</u>
	<b><u>442 343</u></b>	<b><u>423 956</u></b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b><u><u>170 988 \$</u></u></b>	<b><u><u>193 337 \$</u></u></b>
<b>ANNEXE D - COMITÉ DES ARBITRES</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Subventions - MELS	15 082 \$	13 877 \$
Opérations	59 419	72 403
Commandites	3 320	2 679
Commandites matérielles	<u>600</u>	<u>380</u>
	<b><u>78 421</u></b>	<b><u>89 339</u></b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	36 736	33 181
Transport et communication	6 752	11 935
Services professionnels	3 374	9 356
Location, nourriture et hébergement	13 886	21 244
Fournitures et approvisionnement	10 039	10 006
Commandites matérielles	<u>600</u>	<u>380</u>
	<b><u>71 387</u></b>	<b><u>86 102</u></b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b><u><u>7 034 \$</u></u></b>	<b><u><u>3 237 \$</u></u></b>

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 décembre 2013

<b>ANNEXE E - COMITÉ DES ENTRAÎNEURS</b>	<b><u>2013</u></b>	<b><u>2012</u></b>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions - MELS	15 082 \$	13 877 \$
Opérations	91 205	71 560
Commandites	9 750	5 750
Commandites matérielles	<u>900</u>	<u>11 219</u>
	<b><u>116 937</u></b>	<b><u>102 406</u></b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	53 901	58 010
Transport et communication	4 937	8 690
Services professionnels	27 421	22 630
Location, nourriture et hébergement	12 398	13 321
Fournitures et approvisionnement	7 513	7 259
Commandites matérielles	900	11 219
Allocation régionale	6 777	2 747
Frais d'administration	<u>12 921</u>	<u>588</u>
	<b><u>126 768</u></b>	<b><u>124 464</u></b>
<b>EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS</b>	<b><u>(9 831) \$</u></b>	<b><u>(22 058) \$</u></b>
<b>ANNEXE F - COMITÉ DES MARQUEURS</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Subventions - MELS	10 054 \$	9 252 \$
Opérations	38 069	27 029
Commandites matérielles	<u>100</u>	<u>95</u>
	<b><u>48 223</u></b>	<b><u>36 376</u></b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	25 662	23 227
Transport et communication	4 376	4 713
Services professionnels	2 400	1 903
Location, nourriture et hébergement	6 989	3 545
Fournitures et approvisionnement	6 563	5 024
Commandites matérielles	<u>100</u>	<u>95</u>
	<b><u>46 090</u></b>	<b><u>38 507</u></b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)</b>	<b><u>2 133 \$</u></b>	<b><u>(2 131) \$</u></b>

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 décembre 2013

<b>ANNEXE G - CHAMPIONNATS PROVINCIAUX</b>	<b><u>2013</u></b>	<b><u>2012</u></b>
<b>PRODUITS</b>		
Opérations	86 767 \$	70 432 \$
Commandites	29 200	24 500
Commandites matérielles	<u>12 492</u>	<u>9 128</u>
	<u>128 459</u>	<u>104 060</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	29 328	26 515
Transport et communication	11 608	9 183
Services professionnels	16 354	16 864
Location, nourriture et hébergement	19 028	16 017
Fournitures et approvisionnement	19 044	23 308
Commandites matérielles	<u>12 492</u>	<u>9 128</u>
	<u>107 854</u>	<u>101 015</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b><u>20 605 \$</u></b>	<b><u>3 045 \$</u></b>
<b>ANNEXE H - MARKETING ET COMMUNICATIONS</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Opérations	68 027 \$	39 470 \$
Commandites matérielles	<u>4 259</u>	<u>4 179</u>
	<u>72 286</u>	<u>43 649</u>
<b>CHARGES</b>		
Transport et communications	7 690	2 815
Services professionnels	26 314	53 673
Location, nourriture et hébergement	5 644	2 621
Fournitures et approvisionnement	38 868	34 933
Commandites matérielles	4 259	4 179
Allocations régionales	946	568
Service de la dette	<u>638</u>	<u>237</u>
	<u>84 359</u>	<u>99 026</u>
<b>EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS</b>	<b><u>(12 073) \$</u></b>	<b><u>(55 377) \$</u></b>

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 décembre 2013

<b>ANNEXE I - PLACEMENTS SPORTS</b>	<b><u>2013</u></b>	<b><u>2012</u></b>
<b>PRODUITS</b>		
Opérations	<u>50 \$</u>	<u>9 448 \$</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	-	9 448
Service professionnel	<u>50</u>	<u>-</u>
	<u>50</u>	<u>9 448</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>- \$</u></u>	<u><u>- \$</u></u>
 <b>ANNEXE J - MIDGET ESPOIR</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Opérations	- \$	129 025 \$
Commandites matérielles	<u>-</u>	<u>2 217</u>
	<u>-</u>	<u>131 242</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	-	34 558
Transport et communications	-	6 935
Services professionnels	-	40 013
Location, nourriture et hébergement	-	3 445
Fournitures et approvisionnement	-	44 132
Commandites matérielles	<u>-</u>	<u>2 217</u>
	<u>-</u>	<u>131 300</u>
<b>EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS</b>	<u><u>- \$</u></u>	<u><u>(58) \$</u></u>

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 décembre 2013

<b>ANNEXE K - ARBITRES EXCELLENCE</b>	<b><u>2013</u></b>	<b><u>2012</u></b>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions - MELS	1 000 \$	1 000 \$
Opérations	27 713	25 611
Commandites matérielles	<u>100</u>	<u>-</u>
	<u>28 813</u>	<u>26 611</u>
<b>CHARGES</b>		
Transport et communications	16 462	14 250
Services professionnels	8 678	9 810
Location, nourriture et hébergement	2 523	2 517
Fournitures et approvisionnement	1 050	34
Commandites matérielles	<u>100</u>	<u>-</u>
	<u>28 813</u>	<u>26 611</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>- \$</u></u>	<u><u>- \$</u></u>